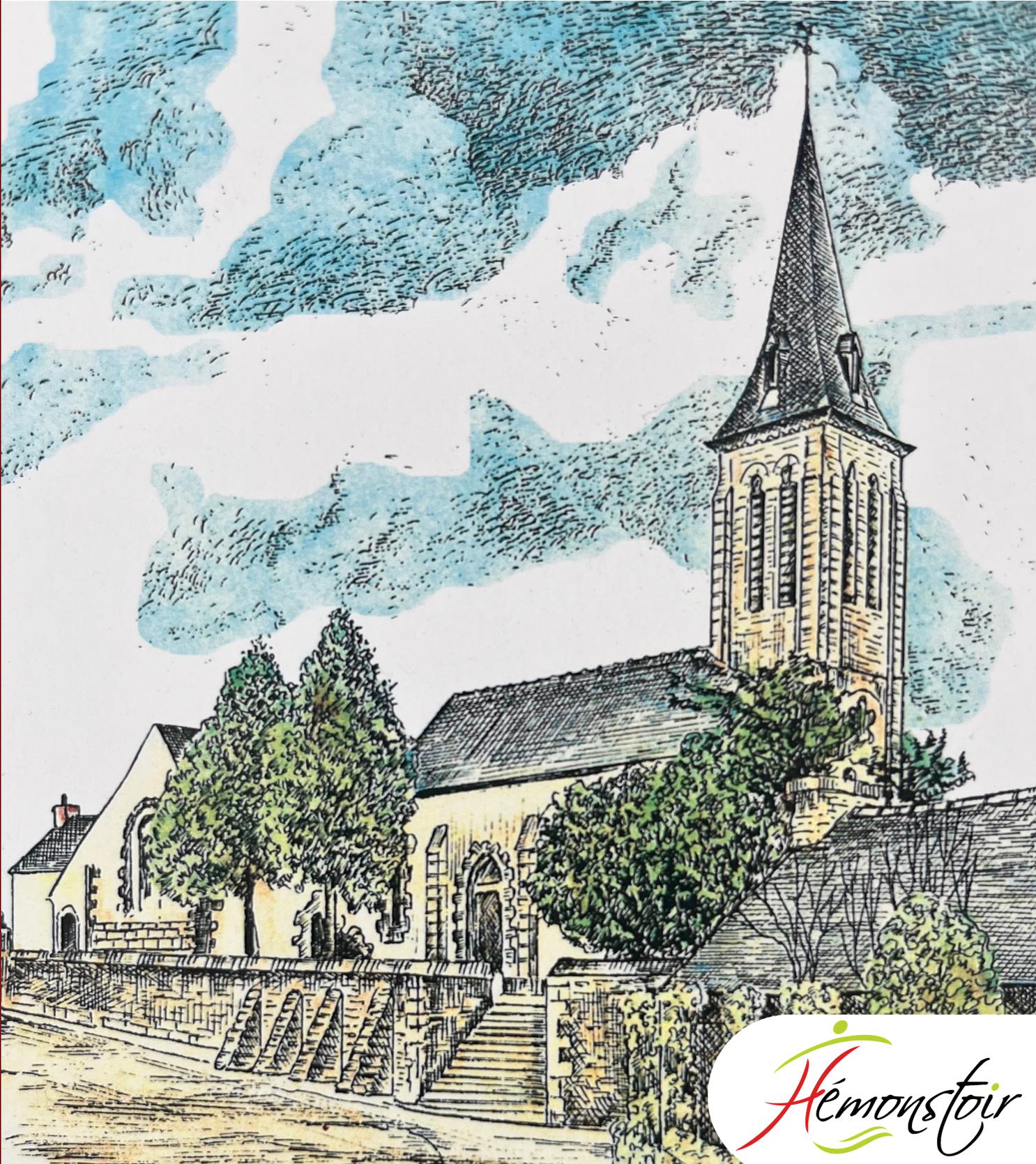


# le p'tit écho

Bulletin  
d'informations  
municipales



*Hémonstoir*

**Mairie d'Hémonstoir**  

22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80  
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2023-2024

Pour l'année 2023-2024, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai.

Cette inscription se déroulera en ligne. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **17 juillet 2023**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.



Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site **BreizhGo** une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux interrogations des familles concernant l'inscription scolaire. Elles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Les familles paieront pour l'ensemble de l'année scolaire 120 euros pour les 1er et 2ème enfants transportés sur le réseau BreizhGo puis 50 euros pour le 3ème. La gratuité s'appliquera à partir du 4ème enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90 euros pour être transportés en car et en bateau et paieront 120 euros pour être transportés en train.

Vous retrouverez sur [BreizhGo.bzh](https://www.breizhgo.bzh) page dédiée à la sectorisation des transports scolaires 2023-2024 permettant d'orienter au mieux les familles vers l'autorité compétente. Pour les élèves hors secteur, l'élève pourra bénéficier d'un titre de transport scolaire si le service de transport existe, uniquement dans la limite des places disponibles et sans création de point d'arrêt. Une page dédiée à l'information des familles sur la création des points d'arrêt a été mise en ligne sur le [site BreizhGo.bzh](https://www.breizhgo.bzh).



Pour l'inscription : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Les horaires de la bibliothèque

- Mardi : 16h15 - 18h30
- Mercredi : 13h30 - 17h
- Samedi : 14h - 16h



Animations du mois de juin :  
Casque de réalité virtuelle

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LA CIRCULATION À HÉMONSTOIR

Depuis plusieurs semaines de nombreux habitants font part aux élus de comportements routiers particulièrement dangereux.

Nous souhaitons donc profiter de ce numéro du p'tit écho pour rappeler un certain nombre de règles du code de route mais aussi de courtoisie.

### En campagne

Sur les routes situées hors agglomération et sauf indication contraire, la vitesse est limitée à 80 km/h. Il est cependant nécessaire d'adapter son allure, notamment dans les chemins non goudronnés, face aux matériels agricoles ou encore lorsque l'on croise des randonneurs (pédestre, cycliste ou à cheval).



### En agglomération

Dans le bourg, la vitesse est limitée à 50 km/h, sauf indication contraire. Il existe également plusieurs priorités à droite qui doivent être respectées. Il est là aussi de bon ton d'adapter son allure aux différents moments de la journée, le début et la fin de l'école sont des plages horaires où de nombreux enfants sont présents dans le bourg, tout comme le mercredi et le week-end. Il en va de même pour les randonneurs qui souhaitent rejoindre l'étang, le bois de Kercado ou la Rigole d'Hilvern.

### En lotissement

Le lotissement, de part sa conception, se veut un lieu de vie et de rencontre. Il est donc nécessaire d'être encore plus attentif et prudent. Les enfants sont nombreux à vivre et à jouer dans les différents lotissements de la commune.



Chacun est responsable de sa conduite et de son véhicule. Il existe un code de la route qui doit être respecté. Celui-ci s'applique aux automobilistes, aux cyclistes, aux piétons et aux trottinettistes.

## INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries sont ouvertes, vous pouvez vous inscrire à la Mairie jusqu'au samedi 1 juillet 2023.

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## UN NOM POUR LA SALLE SPORTIVE ?



GRANDE CONSULTATION OUVERTE À TOUS  
DU 5 JUIN AU 28 JUILLET



**DÉPOSEZ VOTRE PROPOSITION DANS L'URNE**  
**À LA MAIRIE\***



\*vous pouvez également envoyer un mail, un message via messenger ou répondre au sondage sur illiwap  
mairie.hemonstoir@orange.fr • @Hémonstoir



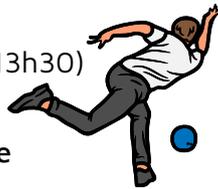
Les différentes propositions seront étudiées par la commission communication et le nom validé par le Conseil municipal.

## VIE ASSOCIATIVE

### O' SON D'LA BOULE

samedi 10 juin

Concours de boules bretonnes  
Triplettes (inscription 12h30 - 13h30)  
5€/joueur



Concours de palets sur planche  
Doublettes (12h30 - 13h30)  
5€/joueur

Début des concours à 14h

### Concert de musique électro

de 14h à 23h

FBI Sound et Guest

Buvette et Restauration

Organisé par Art Rythmic



### MESSE DOMINICALE

Église Saint-Arnoult

dimanche 11 juin

10h30